



LES RÔLES DES FEMMES ET DES ENFANTS DANS LE TERRORISME

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

**PALAIS DE L'EUROPE
STRASBOURG, FRANCE**

**PROGRAMME
15 -16 DECEMBRE 2021**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Introduction

La Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme (2018-2022) prévoit « l'organisation d'une Conférence internationale sur les questions et les problèmes soulevés par le retour en Europe de femmes et d'enfants qui ont été impliqués dans des organisations terroristes à l'étranger ». Pour cette Conférence, le Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT) du Conseil de l'Europe a pris la décision de « mettre l'accent en particulier sur la situation des femmes et des enfants ayant des liens présumés avec Daech ». La Conférence devrait offrir un

espace d'échange d'informations et de sensibilisation de grande qualité sur le sujet. Elle sera organisée en coopération avec d'autres services, comités et commissions compétents de l'Organisation, notamment la commission pour l'égalité de genre (GEC) et le comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF). En se fondant sur les conclusions qui seront dégagées, le CDCT examinera les suites à donner à cette problématique extrêmement importante, en concertation avec les comités et commissions du Conseil de l'Europe compétents dans le domaine.

Historique et contexte

D'après les données recueillies en Syrie et en Irak, des milliers de femmes et d'enfants vivent actuellement dans des camps situés dans ces deux pays. Le camp d'Al-Hol compte actuellement à lui seul près de 70 000 femmes et enfants issus de différentes parties du monde, y compris de la zone géographique couverte par le Conseil de l'Europe. Les conditions de vie très difficiles dans ces installations improvisées sont particulièrement préoccupantes, surtout pour les enfants, qui forment le groupe le plus vulnérable. Selon les estimations, près de 29 000 enfants vivent dans des campements de fortune au nord-est de la Syrie, dans la région située à la frontière avec la Turquie. La majorité d'entre eux ont moins de cinq ans. Les débats de la Conférence seront guidés par la perspective présentant tous les enfants avant tout comme des victimes, sans pour autant exclure l'implication éventuelle, d'une manière ou d'une autre, d'enfants plus âgés dans des infractions à caractère terroriste. Lorsqu'un enfant est

exposé à des poursuites judiciaires, il est impératif que la procédure respecte pleinement les normes internationalement reconnues en matière de justice pour mineurs. La prise en compte des spécificités liées au genre et à l'âge, ainsi qu'aux différentes religions cultures, seront des éléments essentiels de toutes les séances de la Conférence.

Bien qu'il soit peu probable que Daech puisse retrouver ses capacités et sa force d'antan, sa résurgence est susceptible de se développer dans l'un des camps susvisés. Ces camps pourraient ainsi servir d'incubateurs à l'extrémisme violent et à une radicalisation accrue susceptible de conduire au terrorisme et de constituer un risque sérieux pour la paix et la sécurité régionale et internationale dans un avenir très proche.

Compte tenu du fait que bon nombre de femmes et d'enfants présents dans ces camps sont des ressortissants d'États membres du Conseil de l'Europe, l'objectif

principal de la Conférence est d'examiner la situation de ces personnes et d'identifier des moyens de traiter l'ensemble des risques actuels et potentiels, tout en aidant les États dans leurs efforts visant à trouver des réponses coordonnées au niveau européen dans le respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme, y compris les normes relatives

aux droits de l'enfant. La Conférence constituera une occasion de réexaminer en conséquence les approches et les politiques antiterroristes des États sous l'angle de la menace potentielle que représentent les femmes et les enfants plus âgés ayant des liens avérés avec un groupe terroriste.

La conférence internationale

Cette Conférence internationale sur les rôles des femmes et des enfants dans le terrorisme servira d'espace d'échange entre hauts fonctionnaires venus de différents États et d'autres décideurs concernés, des représentants d'organisations internationales ainsi que des universitaires, des journalistes et des experts indépendants dans ce domaine. Elle permettra notamment de mettre en lumière les rôles des femmes et des enfants au sein d'organisations terroristes, d'établir des stratégies réalistes pour atténuer les risques et d'échanger sur la faisabilité et les difficultés majeures de leur rapatriement et de leur réinsertion en Europe.

La Conférence aura lieu les 15-16 décembre 2021, au siège du Conseil de l'Europe (Palais de l'Europe) à Strasbourg. Elle sera divisée en cinq séances thématiques. Les deux premières séances aborderont séparément les divers rôles joués par les femmes et les enfants dans différentes organisations terroristes. La troisième séance prendra la forme d'un débat sur les stratégies efficaces permettant de réduire au minimum les risques que posent les femmes et les enfants plus âgés en lien avec Daech et qui se trouvent déjà en Europe, et ceux qui se trouvent dans des campements en Syrie et

en Irak et souhaitent retourner dans l'État où ils résident habituellement en Europe ou dont ils ont la nationalité. La quatrième séance de la Conférence sera consacrée à l'analyse de la faisabilité de la réinsertion et de la réadaptation de ces femmes et enfants dans les États membres du Conseil de l'Europe et dans d'autres États. Les participants discuteront également de l'efficacité des pratiques nationales de réinsertion et de réadaptation en vigueur. La discussion prendra fin avec une table ronde parlementaire (cinquième séance) sur les mesures prises par les États membres du Conseil de l'Europe pour rapatrier et réinsérer les enfants issus de zones sortant d'une guerre ou d'un conflit, en particulier en Syrie et en Irak.

Afin de planifier cette conférence, le Conseil de l'Europe s'est appuyé sur les travaux antérieurs et en cours de la Direction exécutive du comité des Nations Unies contre le terrorisme (CTED), de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUJDC), du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR), du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), de l'Institut international pour la justice et l'État de droit (IIJ) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Programme : Premier Jour – 15 décembre 2021

09h30 – 10h15 Séance d'ouverture : Discours de bienvenue et remarques introductives

M. Jan KLEIJSEN

Directeur de la société de l'information - Action contre le crime, Conseil de l'Europe

Mme Claudia LUCIANI

Directrice de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe

M. Luís LEITE RAMOS

Président de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

M. Raffi GREGORIAN

Directeur et adjoint au Secrétaire général adjoint au Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT)

Ambassadrice Erika FERRER

Ambassadrice Coordinateur de la lutte contre le terrorisme, Ministère suédois des affaires étrangères, Présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

M. Irfan SAEED

Coordinateur adjoint par intérim pour la lutte contre le terrorisme, Département d'État américain, États-Unis d'Amérique

10h15 – 12h30 SÉANCE I : L'impact sur et les rôles joués par les femmes dans les différentes organisations terroristes

Modérateur : Ambassadeur Kaan ESENER

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

Intervenants :

Mme Nabila HAMZA

Sociologue et conseillère municipale, Commune de la Marsa, Tunisie

Dr Edit SCHLAFFER

Fondatrice et directrice exécutive de Femmes sans frontières, Autriche

11h00 – 11h15 Pause-café

Dr Mia BLOOM

Professeure de communication et d'études du Moyen-Orient à l'Université d'État de Géorgie, États-Unis d'Amérique

M. Serge EPOUHE

Coordinateur par intérim, Unité d'analyse du terrorisme, Interpol, France

Dr Eviane LEIDIG

Centre international de lutte contre le terrorisme (ICCT), Pays-Bas

Questions-Réponses et discussion

12h30 – 14h30 Pause déjeuner

14h30 – 17h00 **SÉANCE II: L'impact sur et les rôles joués par les enfants dans les différentes organisations terroristes**

Modérateur : M. Alfredo FERRANTE

Membre entrant du Bureau du Comité Directeur pour les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe (CDENF) et Chef d'unité, Département des politiques familiales, Bureau du Premier ministre, Rome

Introduction vidéo :

Dr Najat Maalla M'JID

Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence contre les enfants, Nations Unies

Intervenants :

Mme Cecilia POLIZZI

Présidente, fondatrice et directrice exécutive du Groupe de travail sur les enfants recrutés par les groupes terroristes et extrémistes violents (CRTG), États-Unis d'Amérique

Dr Göktuğ SÖNMEZ

Directeur des études de sécurité, Centre d'études du Moyen-Orient-ORSAM, Turquie

15h30 – 15h45 Pause-café

Dr Eva María JIMÉNEZ-GONZÁLEZ

Cheffe de l'Institut de psychologie légale du ministère de la Justice, Espagne, et co-présidente du groupe de travail sur la santé mentale du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN)

Mme Anita PEREŠIN

Conseiller principal au Bureau du Conseil de sécurité nationale, République de Croatie

M. Robert ÖRELL

Réseau de sensibilisation à la radicalisation de la Commission Européenne (RAN)

Questions-Réponses et discussion

17:00

Fin du premier jour

Deuxième jour – 16 décembre 2021

9h45 – 12h15

SÉANCE III: Situation des femmes et des enfants détenus dans la zone Irako-Syrienne et rapatriés dans leur pays ayant des liens avec Daech

Modérateur : Ambassadeur Christian MEUWLY

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe et Point focal sur la lutte contre le terrorisme

Intervenants :

M. Joshua BAKER

Cinéaste primé et journaliste d'investigation, Royaume-Uni

M. Adrian SHTUNI

PDG/Consultant principal chez Shtuni Consulting, LLC, États-Unis d'Amérique

10h30 – 10h45

Pause-café

Mme Maya FOA

Directrice exécutive conjointe de Reprieve, Royaume-Uni

M. Cherif EL FARRI

Fondateur et Directeur exécutif du Centre d'Expertise et de Conseil pour la Prévention et l'Intervention du Radicalisme et de l'Extrémisme (CEAPIRE), Belgique

M. Manuel EISING

Conseiller juridique principal en matière de contre-terrorisme, Unité de lutte contre le terrorisme, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Autriche

Questions-Réponses et discussion

12h15 – 13h45

Pause déjeuner

13h45 – 14h45

SEANCE IV Partie 1 : Politiques de réinsertion et de réhabilitation (focus sur les femmes)

Modérateur : Dr Kateryna LEVCHENKO

Vice-présidente de la Commission pour l'égalité des genres du Conseil de l'Europe (GEC)

Intervenants :

Mme Krisztina HUSZTI-ORBÁN

Juriste et coordinatrice du genre au Conseil de sécurité des Nations unies, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED), Nations unies, États-Unis d'Amérique

Mme Sohaila AWAD

Coordinatrice pour les rapatriées de Daech en Basse-Saxe, Bureau d'enquête criminelle de l'État et Centre de prévention des crimes à motivation politique, Allemagne

Questions-Réponses et discussion

14h45 – 15h45 SÉANCE IV Partie 2 : Politiques de réinsertion et de réadaptation (focus sur les enfants)

Modératrice : Mme Ileana VIȘOIU

Présidente du Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT), Roumanie

Intervenants :

Mme Tiffany CHAPMAN

Détective Superintendant par intérim Coordinateur national adjoint pour PREVENT, Royaume-Uni

Mme Lejdi DERVISHI

Directeur au Centre national de coordination de la lutte contre l'extrémisme violent, Bureau du Premier ministre, Albanie

Questions-Réponses et discussion

15h45 – 16h00 Pause-café

16h00 – 17h00 SÉANCE V: Table ronde parlementaire sur les mesures prises par les États membres du Conseil de l'Europe pour rapatrier et réinsérer les enfants issus de zones sortant d'une guerre ou d'un conflit

Modérateur : M. Stefan SCHENNACH

Rapporteur de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Autriche, SOC)

Intervenants :

Mme Anna KUZNETSOVA

Vice-présidente de la Douma d'Etat de l'Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie

M. Luís LEITE RAMOS

Président de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Mme Marietta KARAMANLI

Rapporteur de la Commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (France, SOC)

Mme Sevinj FATALIYEVA

Vice-président de la commission des affaires étrangères et des relations interparlementaires du Milli Majlis, Parlement d'Azerbaïdjan, EC/DA

Résumé des travaux et remarques finales

17h00 – 17h30

M. Carlo CHIAROMONTE

Coordinateur de la lutte contre le terrorisme, Conseil de l'Europe

Séance I

L'impact sur et les rôles joués par les femmes dans différentes organisations terroristes

Lors de cette première séance, il s'agira principalement d'échanger sur les rôles des femmes au sein d'actuelles ou d'anciennes organisations terroristes dans le monde afin de mieux comprendre quelles sont ou quelles étaient leurs fonctions et leur position.

La séance tentera de déterminer une image plus claire du rôle des femmes dans différents groupes et organisations

terroristes de différentes régions et ayant des idéologies différentes.

Le débat a pour objectif d'établir des parallèles entre les divers rôles actuellement ou auparavant joués par les femmes dans des organisations terroristes afin de mieux comprendre leurs rôles au sein de Daech et de pouvoir faire une distinction entre les femmes victimes et les femmes terroristes, ou alternativement, les deux.

Séance II

L'impact sur et le rôle joué par les enfants dans différentes organisations terroristes

Au fil des années, des organisations terroristes et des groupes extrémistes violents de différentes régions ont incorporé des femmes dans leurs structures, mais aussi des enfants, garçons et filles. Pour poursuivre et approfondir le débat de la séance précédente, cette séance portera essentiellement sur les rôles dévolus aux enfants au sein d'organisations terroristes, en gardant à l'esprit que tous les enfants devraient être considérés avant tout comme des victimes.

Dans de nombreux cas, les organisations terroristes font rarement la distinction entre adultes et enfants, et recrutent des garçons comme des filles même à un très

jeune âge. De plus, le sexe de l'enfant détermine bien souvent son rôle au sein de l'organisation terroriste. Les tâches attribuées aux filles sont très différentes de celles attribuées aux garçons. Par conséquent, le débat aura pour but de mieux comprendre quelles sont ou quelles ont été les tâches dévolues aux enfants en fonction de leur sexe et de leur âge.

Comme pour la séance I, l'objectif de cette séance est d'établir des parallèles entre les différents rôles actuellement ou auparavant joués par les enfants (garçons et filles) dans des organisations terroristes afin de mieux comprendre leur vie et leurs rôles au sein de Daech.

Séance III

Situation des femmes et des enfants détenus dans la zone Irako-Syrienne et rapatriés dans leur pays ayant des liens avec Daech

La troisième séance de la Conférence vise à réunir des journalistes, des universitaires et d'autres experts afin de discuter de la situation, y compris sous l'angle juridique, des femmes et des enfants qui vivent dans des camps de réfugiés (tels que ceux d'Al Hol, de Roj ou d'Aïn Issa) en Syrie ou en Irak et qui veulent être transférés ou relocalisés ou rapatriés dans leur pays d'origine en Europe.

L'objectif est de poursuivre un débat constructif au niveau européen sur des stratégies réalistes afin de déterminer la situation spécifique des femmes et des enfants, notamment pour évaluer les risques dans le cas où ils reviendraient en Europe et les mesures prises au sein des systèmes judiciaires concernant ceux qui devraient être traduits en justice pour des infractions à caractère terroriste ou d'autres graves infractions commises à l'étranger. Il

importe dans ce contexte de respecter les normes de justice pour mineurs internationalement reconnues, y compris des normes de justice adaptées aux enfants, et de s'intéresser à des solutions alternatives et efficaces aux procédures judiciaires formelles qui soient pleinement conformes aux droits de l'enfant et adaptées à eux. Les risques encourus à long terme induit par le fait de ne pas rapatrier ces enfants, en particulier le risque permanent de radicalisation et propagation de l'idéologie de Daech, seront également abordés.

L'analyse se concentrera sur la menace pour la sécurité que ces personnes représentent dans les camps où elles risquent de renforcer la capacité de Daech à « hiberner » pour réapparaître ultérieurement, mais aussi lorsqu'elles sont de retour, une fois installées en Europe.

Séance IV

Politiques de réinsertion et de réhabilitation

Cette séance a pour objectif de discuter de la faisabilité de réinsérer et de réhabiliter en Europe des femmes et des enfants plus âgés qui auraient été impliqués dans des infractions à caractère terroriste en Syrie et en Irak.

A ce titre ; cette quatrième séance a pour objet d'examiner l'efficacité des programmes, méthodes et stratégies de

réinsertion pour les combattantes terroristes étrangères, les épouses de combattants terroristes étrangers ainsi que les enfants qui ont été victimes une infraction à caractère terroriste ou qui sont soupçonnés, accusés ou reconnus coupables pour la commission ou la participation à la commission d'une telle infraction. Dans cette optique, plusieurs

intervenants de haut niveau ont été invités à présenter des stratégies conçues pour identifier les principaux éléments en jeu et pour évaluer le développement et l'évolution des processus de réinsertion et de réadaptation. Une importance particulière sera accordée à la façon dont les dimensions du genre et de l'enfance sont prises en compte dans ces méthodes, stratégies, programmes sociaux et politiques nationales.

Pour traiter le sujet de manière précise et compte tenu du fait que les programmes, méthodes et stratégies de réinsertion diffèrent selon qu'ils s'appliquent aux femmes ou aux enfants, les discussions de cette séance seront divisées en deux parties : la première portera sur le cas spécifique des femmes et la deuxième sur celui des enfants. Dans le cas des enfants, il

conviendra de faire la distinction entre, d'une part, les programmes, méthodes et stratégies de réinsertion ayant vocation à mieux intégrer dans la société ceux qui ont été victimes de Daech et qui ont considérablement souffert de cette situation et, d'autre part, les programmes et stratégies de réinsertion s'intéressant aux enfants plus âgés qui sont soupçonnés, accusés ou reconnus coupables pour la commission ou la participation à la commission de telles infractions.

Les bonnes pratiques échangées au cours de cette quatrième séance pourraient contribuer, à un stade ultérieur, à l'élaboration de lignes directrices ou d'un catalogue de bonnes pratiques pour les processus de réinsertion et de réadaptation de personnes provenant de camps en Syrie et en Irak.

Séance V

Table ronde parlementaire sur les mesures prises par les États membres du Conseil de l'Europe pour rapatrier et réinsérer les enfants issus de zones sortant d'une guerre ou d'un conflit

Les enfants et les jeunes adultes qui vivent actuellement dans des camps en Syrie et en Irak forment le groupe le plus vulnérable au sein du conflit. On compte une multitude de situations différentes dans ce groupe en fonction de l'âge, du sexe et du vécu de chacun : certains enfants ont voyagé en direction de zones de conflit avec leurs parents et traversé des frontières pour rejoindre Daech, d'autres sont nés pendant le conflit, ou encore, certains adolescents ont décidé eux-mêmes de se rendre en Syrie ou en Irak pour prendre part au conflit et/ou soutenir Daech, motivés par les

idéaux de l'organisation terroriste. On compte aussi dans ce groupe de nombreux enfants sans papiers qui pourraient avoir perdu leurs parents dans le conflit et se retrouvent donc particulièrement exposés à la traite. Ce groupe hétérogène d'enfants et de jeunes adultes, qui ont grandi avec l'idéologie de Daech, peut représenter une menace sérieuse pour la sécurité au niveau régional comme au niveau mondial en l'absence de mesures visant à les déradicaliser et à les soustraire à l'influence de terroristes.

La table ronde parlementaire constituera une occasion de s'intéresser à la faisabilité, aux bonnes pratiques et aux difficultés majeures du rapatriement d'enfants, en tenant compte d'instruments juridiques internationaux pertinents, notamment les Conventions de Genève et leur Protocole additionnel I, les Principes directeurs du HCR n° 4 relatifs à l'apatridie et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (2000), que tous les États membres du Conseil de l'Europe ont ratifiés, tout en gardant à l'esprit une approche qui tienne compte du genre et de l'âge.

Par ailleurs, les parlementaires, hauts fonctionnaires et autres décideurs pourront donner aux participants un aperçu des mesures prises à un stade ultérieur pour promouvoir la réinsertion sociale de ces enfants et leur proposer une (ré)éducation, des soins de santé et un soutien psychologique adaptés dans leurs pays d'origine, en veillant à tout moment à leur bien-être et à la protection de leurs droits conformément aux normes européennes et internationales, en particulier celles de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Même s'il est entendu que les enfants sont des victimes dans ce conflit, le débat inclura également un échange de vues sur les procédures judiciaires adaptées aux enfants plus âgés qui sont soupçonnés, accusés ou reconnus coupables d'infractions à caractère terroriste, toujours conformément aux dispositions nationales concernant l'âge de la responsabilité pénale et dans le plein respect des normes internationalement reconnues en matière de justice pour mineurs. Les mesures de déjudiciarisation ainsi que les mesures alternatives à la détention de mineurs seront toutes examinées en vue d'identifier quelles options sont plus propices à la réinsertion d'enfants et pourraient donner de meilleurs résultats en équilibrant de manière appropriée les intérêts de la société avec les besoins et les droits fondamentaux de l'enfant.

Le Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT) est le principal organe du Conseil de l'Europe pour la coordination des activités antiterroristes.

Depuis plus de quarante ans, le Conseil de l'Europe contribue à l'élaboration et au renforcement de normes juridiques essentielles pour prévenir et réprimer les actes de terrorisme. Suivant une approche globale, il travaille à aider les États membres à lutter plus efficacement contre le terrorisme, en renforçant et améliorant leur législation nationale, facilitant ainsi la coopération internationale. Dans le plein respect des droits de l'homme et de l'État de droit, le Conseil de l'Europe œuvre en permanence à améliorer la coopération internationale pour traduire les terroristes en justice.

le CDCT a pour objectifs essentiels de suivre et de garantir la bonne mise en œuvre des instruments juridiques pertinents du Conseil de l'Europe, tout en fournissant aux experts internationaux un outil pour analyser les évolutions dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et pour répondre à ces évolutions, y compris par l'élaboration de normes internationales.

www.coe.int/terrorisme

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, une traite visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE